

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 1^{er} mars 2024

Message culture 2025-2028

Le Conseil fédéral reconnaît la valeur de Capitale Culturelle Suisse

Alors que la population neuchâteloise célèbre le jour de l'indépendance et l'instauration de la République, La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027 prend un nouvel essor. À travers son Message culture 2025-2028, le Conseil fédéral reconnaît le projet dans sa capacité à renforcer la participation de la population à la vie culturelle. Afin d'affirmer plus encore l'envergure nationale de la manifestation, les autorités de la Ville et du Canton saluent la candidature de M. Jean Studer à la présidence de l'association chaux-de-fonnière, soumise à l'Assemblée générale du 12 mars 2024.

Message culture 2025-2028 : aux Chambres fédérales de traduire la volonté politique

Capitale Culturelle Suisse a récolté de nombreux soutiens dans le cadre de la procédure de consultation. Le PLR, le PSS, les Verts, l'Union des Villes Suisse, de nombreux cantons ou encore les faitières de l'économie, de la culture et du social ont témoigné leur désir de voir le programme national et sa première édition être soutenus par la Confédération. Dans le message qu'il transmet au Parlement, le Conseil fédéral reconnaît que le projet contribuera à renforcer la cohésion nationale, à valoriser la diversité culturelle suisse et à favoriser les échanges culturels entre les régions linguistiques.

Il appartient aujourd'hui aux Chambres fédérales de traduire ce large soutien politique en accordant à ce projet les moyens de ses ambitions. L'investissement attendu de la Confédération est raisonnable, en regard d'un budget qui ne l'est d'ailleurs pas moins et eu égard à l'importance des impulsions positives que Capitale Culturelle Suisse donnera, à long terme, au niveau national.

Jean Studer pour reprendre la présidence de l'association

Comme annoncé au début de son engagement en novembre 2021, Mme Anouk Hellmann remettra la présidence lors de l'Assemblée générale du 12 mars 2024. Les autorités de la Ville de La Chaux-de-Fonds et de la République et canton de Neuchâtel la remercient vivement pour son soutien sans faille et son travail remarquable dans cette première phase du projet. Pour reprendre le flambeau, les autorités de la Ville et du Canton saluent la candidature de M. Jean Studer à la présidence de l'association.

Fort de sa longue expérience dans les domaines de la politique, de l'économie et de la culture, ainsi que de sa personnalité affirmée et reconnue au niveau cantonal et national, M. Studer, en sa qualité de futur président, dispose de toutes les qualités requises pour accompagner la concrétisation de la première Capitale culturelle de l'histoire helvétique, à La Chaux-de-Fonds en 2027.

Dans les prochains mois, il aura notamment pour tâche de poursuivre le travail de conviction au niveau national, ainsi qu'auprès des autres partenaires publics, privés et parapublics. En sa qualité de président, il supervisera également les travaux de la future équipe opérationnelle en cours de recrutement.

Contacts :

Alain Ribaux, conseiller d'État, chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC),
tél. 032 889 61 00.

Théo Bregnard, conseiller communal, directeur de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI), tél. 032 967 62 00.

Anouk Hellmann, présidente sortante de l'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse, tél. 078 720 00 32.

Jean Studer, futur président de l'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse, tél. 079 642 70 55.